

**Préavis no. 01/2005 relatif à une demande de crédit de Fr. 120000.00 pour la réfection de la toiture vitrée sur l'entrée et la cage d'escalier du bâtiment scolaire des Guébettes**

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la toiture vitrée sur l'entrée et la cage d'escalier du bâtiment scolaire des Guébettes
2. de lui accorder un crédit de Fr. 120000.00 à cet effet
3. de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, avec amortissement annuel de Fr. 12000.00 sur 10 ans par le compte 9.143.02